



Santé numérique : le Ségur du numérique en santé

Sorbonne Université - Faculté de Santé

4.1.3 : Connaître le marché de la e-santé et les grands programmes de transformation numérique (Ségur numérique, Hop'en, ESMS numérique, ...)

CC-BY-NC-ND 4.0

02/04/2026

Le Ségur du numérique en santé

Pr Brigitte SEROUSSI

Sorbonne Université, Faculté de Santé

2025 - 2026



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les principes du Ségur du numérique en santé
- Connaître l'ambition du Ségur du numérique en santé
- Connaître la stratégie du Ségur du numérique en santé

PLAN



1 Qu'est-ce que le Ségur du numérique en santé ?



2 L'ambition du Ségur du numérique en santé



3 La stratégie du Ségur du numérique en santé



4 Cas de la médecine de ville

QU'EST-CE QUE LE SÉCUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ ?

Annoncé en juillet 2020, le Ségur du numérique en santé a l'objectif de rattraper le retard national sur le partage des données de santé, afin d'améliorer la santé des citoyens, le quotidien des professionnels et l'efficacité du système de santé.

IL CONSACRE PRÈS DE 2 MILLIARDS D'EUROS D'INVESTISSEMENT POUR ACCÉLÉRER CE PARTAGE, AU TRAVERS :



du **dossier médical partagé (DMP)** – intégré à « **Mon espace santé** » depuis 2022, ouvert pour tous les citoyens qui ne s'y opposent pas. Véritable coffre fort ayant vocation à rassembler tous les documents de santé, cet espace intègre en outre un agenda de santé, une messagerie sécurisée de santé et un catalogue d'applications référencées, où le patient est le gestionnaire des accès à ses données ;



de la généralisation d'une **Identité Nationale de Santé (INS)**, pierre angulaire de l'identitovigilance, permettant la fiabilisation de l'identité du patient afin de sécuriser les échanges d'information de santé entre professionnels dans le cadre du parcours de soins;



de la généralisation du dispositif **Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité, y compris en mobilité, avec leur **application mobile e-CPS** ;



de la **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)** permettant l'échange sécurisé entre professionnels de santé et désormais étendue aux échanges avec vos patients,



de la **dématérialisation du circuit de l'ordonnance** entre les professionnels de santé au service du patient en s'appuyant sur les services Assurance Maladie; avec l'objectif que chaque prescription soit versée dans le DMP pour sécuriser les soins.



de l'**identification électronique** des patient grâce à l'application mobile Carte Vitale ;

Le Ségur du numérique en santé : l'ambition



SÉGUR NUMÉRIQUE

Généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé, entre professionnels de santé et avec le patient

Des moyens historiques

Un investissement historique de **2 milliards d'euros**

- **1,4 milliards** pour le partage des données de santé (sur 3 ans)
- **600 millions** dédiés au secteur médico-social (sur 5 ans)

100% financé par le Plan de Relance et Résilience Européen

Une ambition en rupture

Passer de 10 millions de DMP vides à **65 millions de Mon espace santé systématiquement alimentés**

Autrement dit : passer de 6M à **250M** de documents numériques échangés par an (x40), ou encore passer de 0,1 document à **4 documents par personne et par an**

Le Ségur du numérique en santé : la stratégie

Un effort focalisé sur des usages prioritaires

- Permettre des usages « **simples** » et **capables de passer à l'échelle** « dans la vraie vie »
- Centrer l'action sur les **documents clés du parcours de soins, et sur les logiciels associés**

Le Ségur du numérique en santé : la stratégie

Un effort focalisé sur des usages prioritaires

- Permettre des usages « **simples** » et **capables de passer à l'échelle** « dans la vraie vie »
- Centrer l'action sur les **documents clés du parcours de soins, et sur les logiciels associés**

Des leviers d'action complémentaires et en partie inédits

- Agir **en parallèle** sur la conformité et l'ergonomie des logiciels, et sur la transformation des usages
- Intégrer la **diversité des métiers et des logiciels** : 30+ dispositifs
- Dédier un **budget spécifique aux mises à jour logicielles**, avec un système innovant d'achat auprès des éditeurs
- **Annoncer** la trajectoire, puis **inciter** à la conformité et aux nouveaux usages, et enfin actionner les **obligations réglementaires**

Le Ségur du numérique en santé : la stratégie

Un effort focalisé sur des usages prioritaires

- Permettre des usages « **simples** » et **capables de passer à l'échelle** « dans la vraie vie »
- Centrer l'action sur les **documents clés du parcours de soins, et sur les logiciels associés**

Des leviers d'action complémentaires et en partie inédits

- Agir **en parallèle** sur la conformité et l'ergonomie des logiciels, et sur la transformation des usages
- Intégrer la **diversité des métiers et des logiciels** : 30+ dispositifs
- Dédier un **budget spécifique aux mises à jour logicielles**, avec un système innovant d'achat auprès des éditeurs
- **Annoncer** la trajectoire, puis **inciter** à la conformité et aux nouveaux usages, et enfin actionner les **obligations réglementaires**

Une méthode Ségur respectée dans la durée

- Mobiliser autour **d'un objectif clairement affiché** (250M de documents / an)
- **Co-construire systématiquement** au sein des « Taskforces Ségur »
- Privilégier les « **petits pas** », avec 3 vagues de financement
- Rendre compte à l'écosystème **en transparence**
- Animer l'effort **dans la durée** via un COPIL hebdo ouvert à toutes les parties prenantes des pouvoirs publics

En pratique

Le référencement Ségur : une mise à niveau logicielle

L'Agence du Numérique en Santé référence les solutions logicielles métier qui répondent aux exigences d'échanges de données et d'interopérabilité fixées dans le cadre des travaux du Ségur du numérique en santé.

Il s'agit d'une démarche dans laquelle les éditeurs s'inscrivent et répondent à l'ensemble des fonctionnalités attendues. Les solutions pour lesquels les éditeurs avaient déposé une demande de référencement avant le 15 juin 2022 ouvrent droit au financement de la mise en place de la version référencée.

Ce dispositif, appelé Système Ouvert et Non Sélectif (SONS) est un financement incitatif proposé par l'État, à l'hôpital et en ville, pour soutenir les professionnels dans la modernisation et la sécurisation des logiciels métiers afin qu'ils soient compatibles et intègrent les exigences portées par le programme Ségur (interopérabilité, sécurité, intégration des services et référentiels socles, etc.). Il est encadré par un arrêté et ses trois annexes.

Ces financements, sous réserve d'un bon de commande transmis avant le 30 novembre 2022, sont versés aux éditeurs pour le compte des médecins exerçant en libéral ou en centre de santé, sans reste à charge sur le périmètre de du Ségur numérique (hors infrastructure).

Attention, les solutions non référencées en 2022 ne permettent pas de bénéficier du financement SONS.

Retrouvez l'ensemble des documents réglementaires dans l'onglet « Documentation réglementaire » ci-dessous.

Financements à l'usage

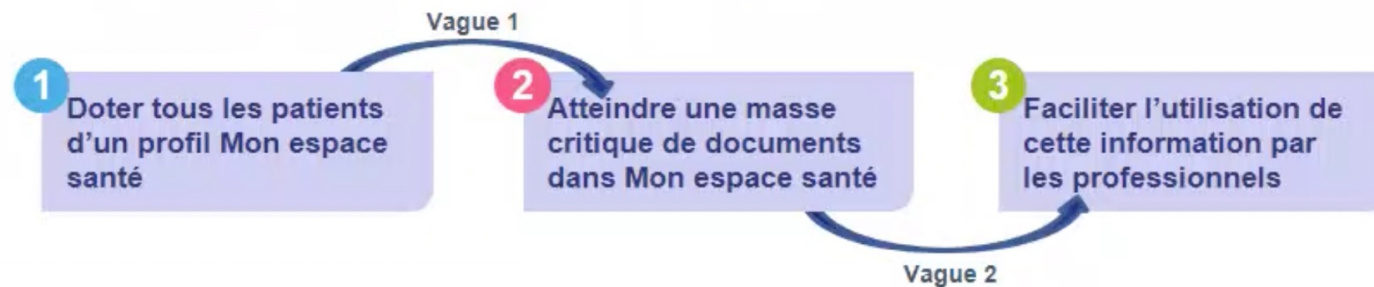
Un investissement sans précédent a été négocié dans le cadre de l'[avenant n°9 à la convention médicale](#) et de l'[avenant 4 à l'accord national pour les centres de santé](#) ↓, conclus avec les partenaires conventionnels pour que les acteurs de la santé échangent et partagent les données de santé.

Un financement spécifique est ainsi mis en place pour **encourager la réalisation d'ici mi-2023 de volets de synthèse médicale** par les médecins traitants concernant leur patientèle en ALD, et leur envoi dans le DMP.

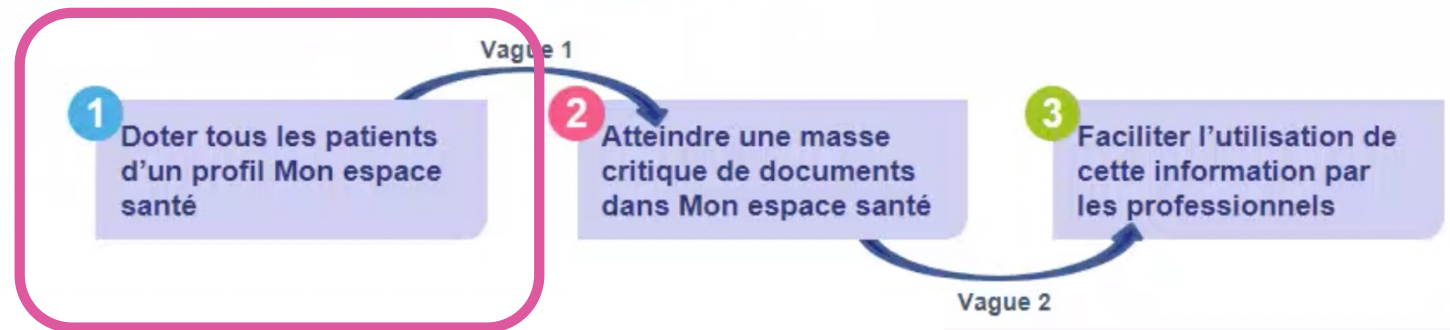
D'autres financements intègrent le forfait structure (ou forfait spécifique en centre de santé) de l'Assurance maladie pour **valoriser l'usage par les médecins de ville du DMP**, de la **Messagerie sécurisée de santé**, et à partir de 2023 de la **ePrescription unifiée** et de l'**application carte vitale**.

Tous les logiciels de gestion de cabinet référencés Ségur seront éligibles aux exigences "numériques" du Forfait structure 2023 ou forfait spécifique applicable aux centres de santé.

La méthode : une trajectoire en trois étapes, et des leviers d'action complémentaires et en partie inédits



La méthode : une trajectoire en trois étapes, et des leviers d'action complémentaires et en partie inédits

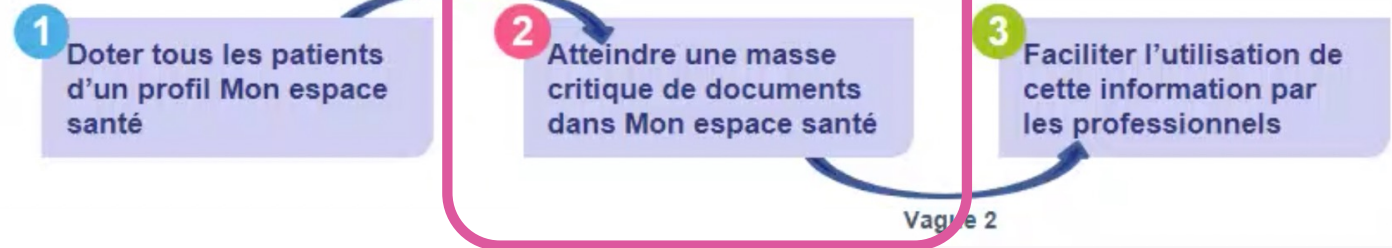


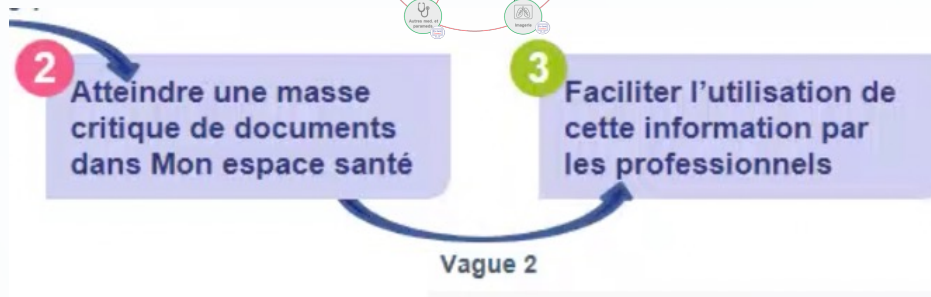
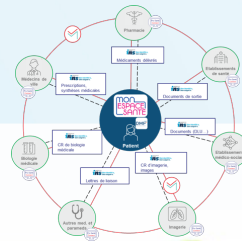
- Passage à l'opt out
- Programme ambassadeurs
- Médiateurs numériques

La méthode : une trajectoire en trois étapes, et des leviers d'action complémentaires et en partie inédits



mon
ESPACE
SANTÉ





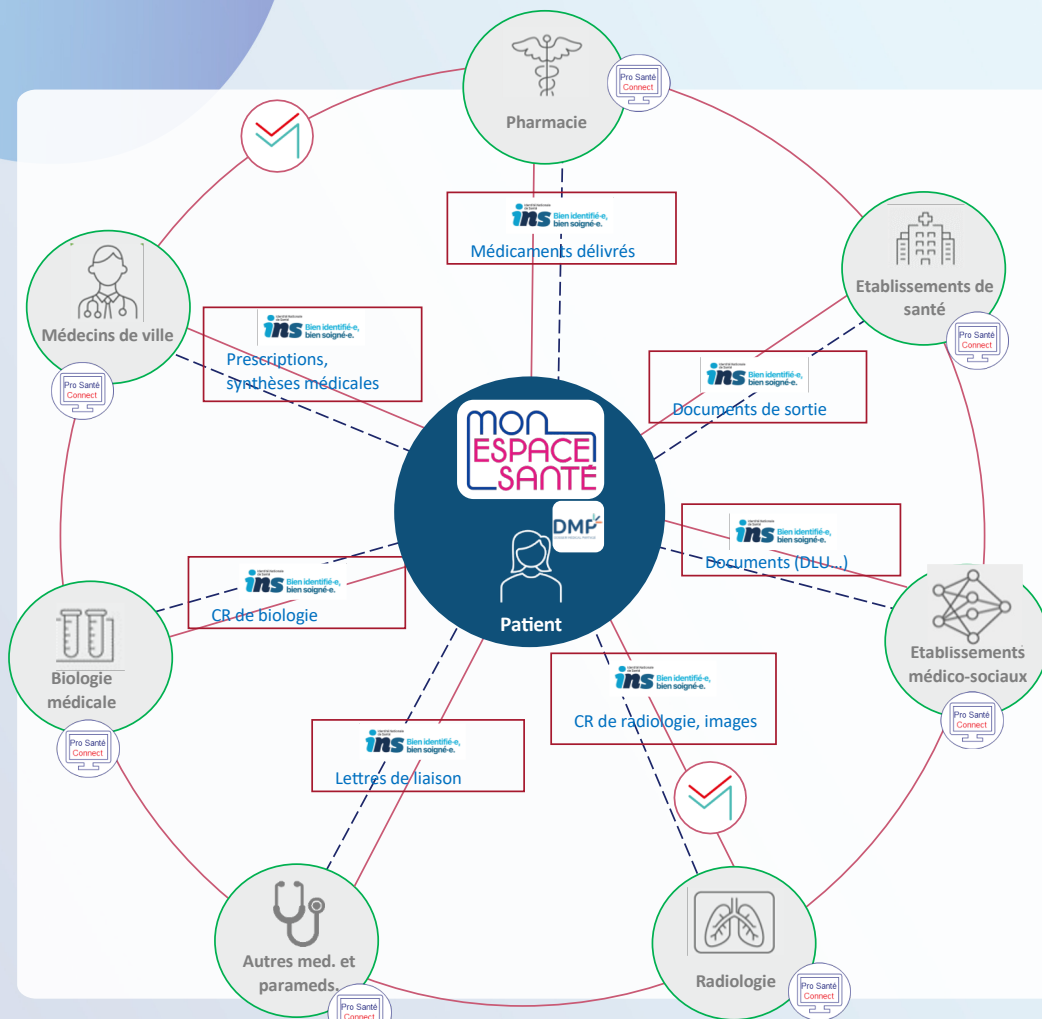
Des financements pour la mise à jour des logiciels métiers des professionnels et établissements de santé pour qu'ils soient **compatibles**, afin de permettre des échanges simples et sécurisés



Des financements pour soutenir la **transformation des usages numériques** des professionnels et établissements de santé



Des obligations réglementaires qui entreront progressivement en vigueur, tant pour les industriels que pour les professionnels de santé



Hôpital	<ul style="list-style-type: none"> ES publics et privés (MCO, SSR, Psy) Logiciels DPI, PFI, RI Docs : LDL / CRO / Prescription
Médecins de ville	<p>Médecins de toutes spécialités, en cabinet libéral / centre de santé / MSP / structure SOS</p> <p>Logiciel LGC</p> <p>Docs : VSM / Prescriptions / LDL / Certif / Demande TLM / ...</p>
Biologie médicale	<p>LBM de ville et hospitaliers</p> <p>Logiciels SGL + transcodeurs LOINC</p> <p>Docs : CR biologie médicale</p>
Imagerie	<p>Structures d'imagerie de ville et hospitalières</p> <p>Logiciels RIS + DrimBox</p> <p>Docs : CR imagerie</p>
Pharmacie	<ul style="list-style-type: none"> Officines de ville Logiciel LGO Docs : CR entretien pharma / Bilans / Vaccination
Autres pros de santé	<ul style="list-style-type: none"> SF, CF, IDE et autres paramédicaux en cabinet libéral / centre de santé / MSP Logiciel LGC Docs : XXX
Médico Social	<ul style="list-style-type: none"> ESSMS PA, PH, Domicile, PDS, PDE Logiciel DUI Docs : PPA, DLU, ...

Les résultats : environ 1 document de santé sur 2 est aujourd'hui envoyé par les professionnels vers Mon espace santé !



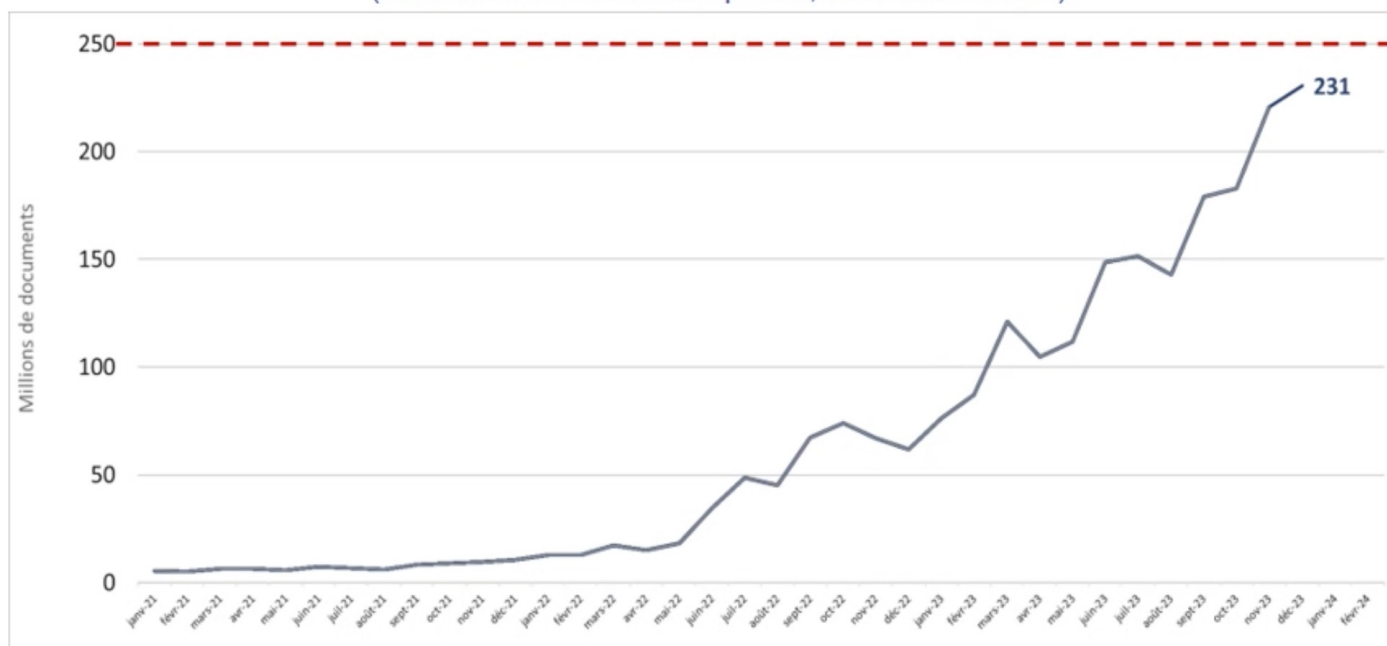
Au moins 500 M de documents de santé remis chaque année aux patients



Ambition de la vague 1 du Ségur numérique : **atteindre une « masse critique »** avec 1 document de santé sur 2 envoyé vers Mon espace santé, soit un **rythme de 250 M de documents / an** (vs. ~6M au lancement du programme)

Rythme d'alimentation du DMP / Mon espace santé sur les 3 dernières années

(en millions de documents par an, flux mensuel x 12)



- En décembre, **+19M de documents de santé envoyés par les professionnels** vers Mon espace santé

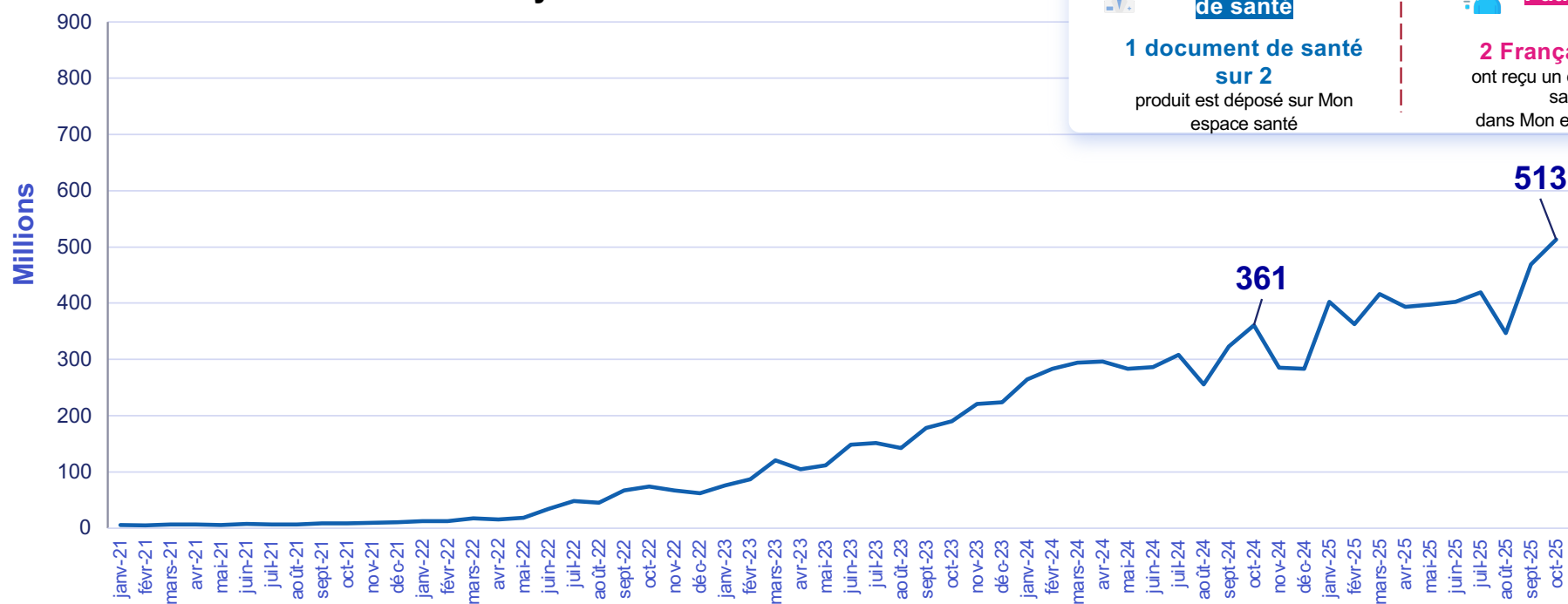
- En rythme annuel, cela correspond à **231 M de documents**, ou encore **~3,5 documents par personne et par an**

- Une **hausse de ~30%** depuis le précédent COSUI de septembre



Le Ségur numérique a considérablement boosté l'alimentation de Mon espace santé

Nombre de documents Ségur alimentés par mois en rythme annuel



Professionnels de santé

1 document de santé sur 2
produit est déposé sur Mon espace santé



Patients

2 Français sur 3
ont reçu un document de santé dans Mon espace santé

Evolution du nombre de documents alimentés dans le mois en projection annuelle (M de documents)

Note de lecture : en octobre 2025, 42,8 M de documents ont été alimentés dans Mon espace santé, soit 513M en projection annuelle

Exemple de couloir : la médecine de ville



Le Ségur du numérique en santé pour les médecins de ville, c'est :

- Une large offre logicielle homologuée Ségur pour votre logiciel de gestion de cabinet (LGC)
- Votre forfait structure 2023 sécurisé !
- Vos obligations réglementaires remplies !

Les indicateurs d'équipement du cabinet et de service aux patients

Le calcul de la rémunération du forfait structure varie selon le niveau d'atteinte des indicateurs des volets 1 et 2.

Volet 1 : équipement du cabinet

Indicateurs	Statut	Points
Disposer d'un logiciel référencé Ségur et d'un LAP certifié HAS (intégration de la MSS dans le logiciel ségur)	Déclaratif	280
Disposer d'une version de cahier des charges Sesam vitale addendum 8 intégrant l'app carte Vitale	Calculé	
Taux de télétransmission > 2/3	Calculé	
Affichage des horaires du cabinet dans l' annuaire santé d'ameli	Déclaratif	

Volet 2 : service aux patients

Le volet 2 est accessible si tous les indicateurs du volet 1 sont atteints.

Indicateurs	Statut	Cible 2023	Cible 2024	Points
Taux d'usage DMP (1)	Calculé	20 %	30 %	40
Taux d'usage de la messagerie de santé Mon espace santé entre PS et patients	Calculé	5 %	10 %	40



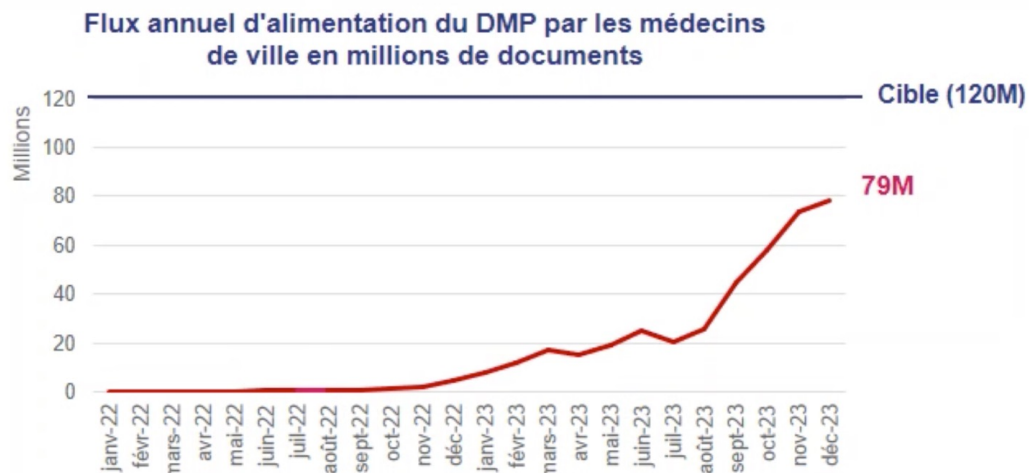
Le bilan de la vague 1 sanitaire

Médecine de ville



SONS	LGC
Solutions référencées	14 et 39 référencées au total
Mises à jour installées et financées (FINESS PMSI)	51 701
Montants versés	31,9 M€

- 99,7%** des commandes honorées, bénéficiant à :
- 70%** des médecins touchant le forfait structure
- 70%** des maisons de santé éligibles
- 50%** des centres de santé éligibles



Bilan vague 1



Une appropriation des usages initialement **difficile**.

Mise en œuvre d'un **accompagnement renforcé et d'optimisations logicielles majeures** dans le cadre de la démarche **Sentinelle**.



Très forte augmentation depuis l'été 2023 grâce aux efforts déployés par l'écosystème, dont des documents essentiels tels le VSM, avec +de 2,8M versés.



Perspectives & enjeux 2024



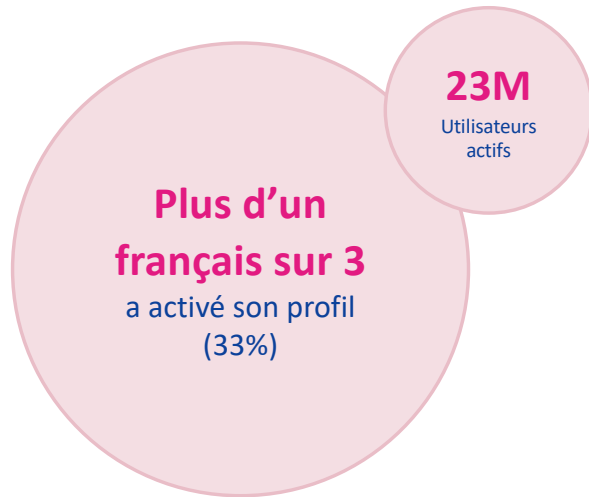
Une **marge de progression encore importante** sur l'alimentation de Mon espace santé (cible 120M) et sur la **fluidification des usages**, notamment sur la MSSanté.



Poursuite de la démarche de **diagnostic terrain** avec actions de **résolution rapides** établies en **co-construction avec les médecins et les éditeurs**.

Mon espace santé s'installe dans le parcours de santé

Mon espace santé est devenu un canal majeur pour accéder à ses données de santé

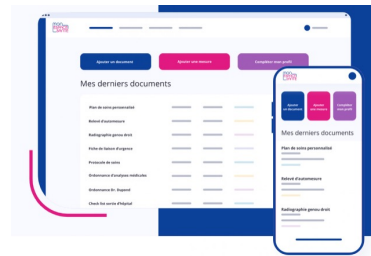


Une **trajectoire d'adoption exponentielle** en moins de 4 ans !

C'est autant qu'un service comme Whatsapp qui a plus de 15 ans et en route pour rattraper FranceConnect qui en a 10 !



Une dynamique forte qui continue avec en moyenne **+600k activations** par mois



+90% des documents déposés sur un profil Mon espace santé activé **sont consultés**

Les usagers complètent leur dossier : **1 utilisateur** actif **sur 2** a déposé au moins 1 document, et près **7M de documents** déposés par les patients sur les 12 derniers mois

De nouvelles sources de données : **+750** patients ont synchronisé le service référencé d'Abbott, permettant d'ajouter **+2000** documents et **+3200** mesures à leur profil

Des usages croissants liés aux services de prévention proposés par MES

+816 000
autoquestionnaires
bilans aux âges clés
remplis

+268 000
RDV créés au
total

47 840
Parcours
grossesse
démarrés

Les résultats : l'information médicale présente dans Mon espace santé est d'ores et déjà utilisée par les professionnels

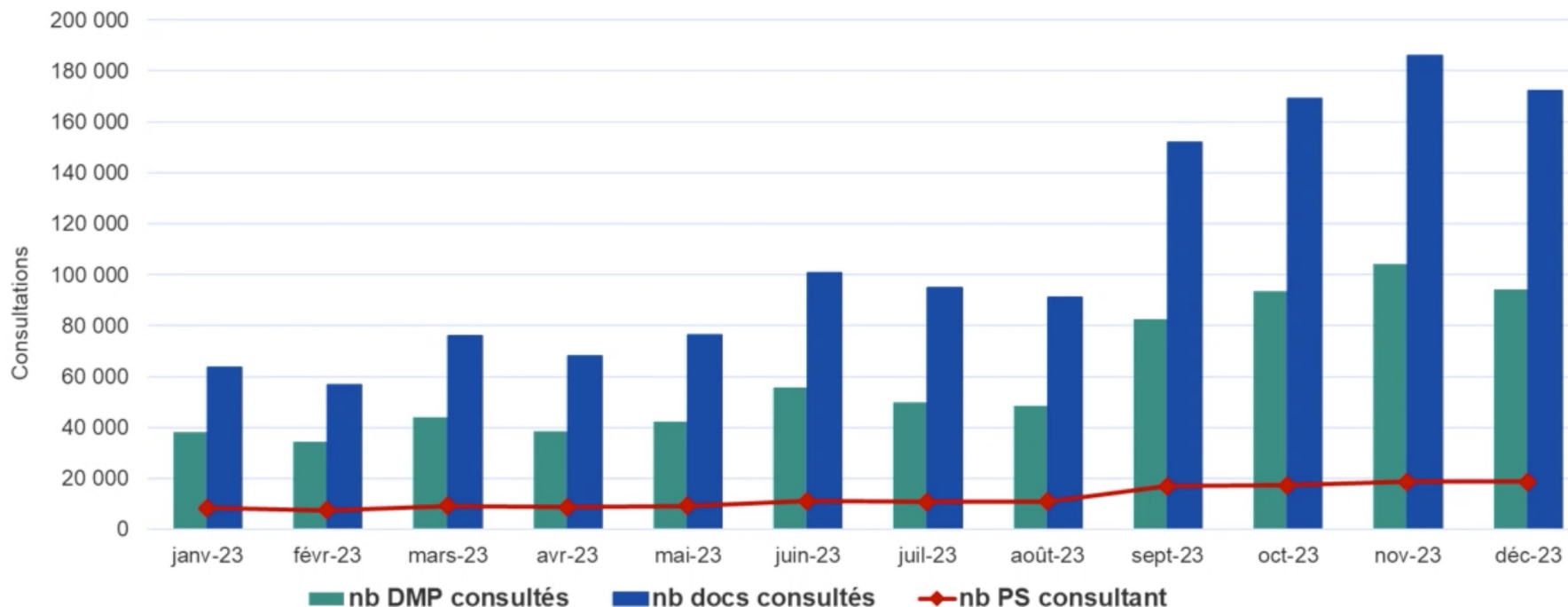


36 derniers mois

56 276
professionnels de santé libéraux ayant consulté au moins 1 DMP

700k
DMP consultés

1,5 M
Documents consultés



Evolution des consultations mensuelles en 2023 pour les Professionnels de santé libéraux

Une dynamique forte en médecine de ville :

170 000 documents consultés en moyenne sur les 3 derniers mois, concernant près de **100 000 MES.**

La vague 2 du Ségur : des fonctionnalités clés pour les professionnels

Faciliter la **consultation de l'information disponible dans Mon espace santé** par les professionnels

Faciliter l'intégration des documents médicaux **reçus par MSSanté**

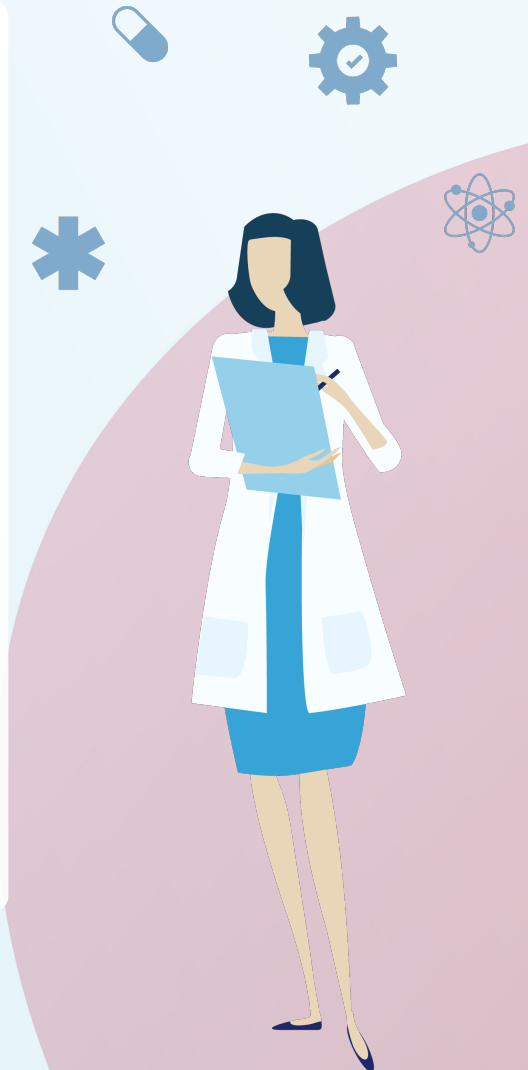
Renforcer la **sécurité des systèmes d'information**

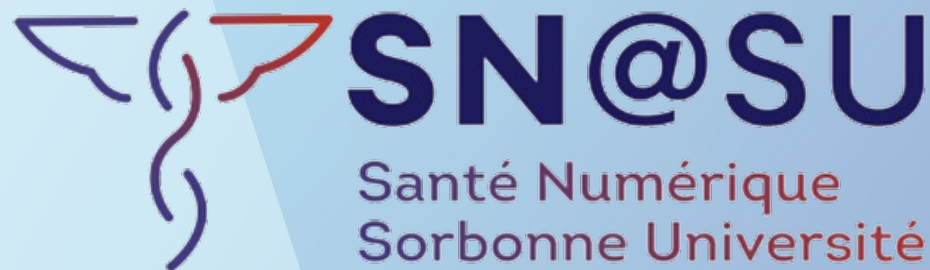
Améliorer les **fonctionnalités clés vague 1** (qualification INS, alimentation DMP), au vu des retours terrain

- Savoir **sans clic** si le patient dispose d'un profil Mon espace santé ouvert et si son accès est autorisé, et connaître **sans clic** le contenu du profil MES (types de documents présents, nouveaux documents, etc.)
 - Si un document intéressant existe, le consulter **directement depuis le logiciel** du PS, grâce au dispositif « **AIR simplifié** » à l'hôpital et par connexion aux **API DMP sécurisées par ProSanté Connect** en ville
 - Accéder aux **images médicales** grâce à la création du réseau DRIM
- Classer simplement et **associer au bon patient** les documents reçus par MSSanté
 - Assurer l'**interopérabilité** des logiciels avec **l'ensemble des opérateurs de messagerie**
- **Simplifier au maximum** la qualification de l'INS pour les professionnels (réduire les clics, automatiser ce qui peut l'être, procédure d'exception pour les libéraux)
 - Assurer l'envoi systématique et sécurisé des documents de santé vers Mon espace santé (**y compris en l'absence de CPS** dans le poste du médecin)

TAKE HOME MESSAGES

- Sur le volet logiciel
 - Mesures financières : Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS)
 - Mesures réglementaires : Opposabilité des référentiels (Article L. 1470-5 du CSP)
- Sur le volet transformation et usages
 - Mesures financières : Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS)
 - Mesures réglementaires : Opposabilité des référentiels (Article L. 1470-5 du CSP)





Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 portant la référence ANR-23-CMAS-0001

Ce contenu est mis à disposition sous licence Creative Commons BY-NC-ND 4.0. Vous êtes libre d'utiliser cette ressource en respectant 3 contraintes : vous devez créditer l'auteur, ne pas l'utiliser commercialement et ne pas modifier son contenu.